PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 13 avril 2021 à 19 h 30, sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère Monsieur Julien Leclerc, conseiller Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller Madame Audrey Dépault, conseillère Monsieur Jimmy Robert, conseiller Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2021-04-034 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 avril 2021 à 19 h 33.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2021-04-035 3. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 avril 2021 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL

6.1	ADHÉSION DÉCLARATION D'ENGAGEMENT – CAMPAGNE SUR L'INTIMIDATION – UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	
6.2	EXO – TRANSFORMATION DES GARES DE L'ÎLE PERROT – APPUI DU SCÉNARIO 1	
7	ADMINISTRATION	
7.1	GREFFE	
7.1.1	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 663 / RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 637 - (RMH 330-2021)	
7.1.2	RENOUVELLEMENT DU CONTRAT / COLLECTE ET TRANSPORT DES RÉSIDUS ORGANIQUES ET SERVICES COMPLÉMENTAIRES / 2021 / APPEL D'OFFRES REGROUPÉ 401-110-17-62	
7.2	TRÉSORERIE	
7.2.1	LISTE DES COMPTES	
7.3	RESSOURCES HUMAINES	
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE	
8.1	DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2020 / SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE	
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT	
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT	
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE	
12	AFFAIRES NOUVELLES	
12.1	RENCONTRE DE DÉMARRAGE DE LA REFONTE DU RÉSEAU EXO - POSITIONNEMENT	
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	
14	LEVÉE DE LA SÉANCE	

ADOPTÉE

2021-04-036 4.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2021</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2021 sans modification.

ADOPTÉE

5. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR</u>

2021-04-037 6.1 <u>ADHÉSION DÉCLARATION D'ENGAGEMENT – CAMPAGNE SUR</u> L'INTIMIDATION – UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé le 18 janvier dernier, une campagne intitulée « Par respect pour notre démocratie, notre municipalité s'engage »;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une invitation à toutes les municipalités du Québec à adopter une résolution afin d'adhérer à la déclaration d'engagement pour faire cesser l'intimidation envers les élues/élus, notamment en vue de la campagne électorale de novembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité constate que ses élues/élus font de plus en plus l'objet de déclarations agressives, de gestes d'intimidation et d'harcèlement, notamment sur les réseaux sociaux;

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault et RÉSOLU

D'ADHÉRER à la déclaration d'engagement de l'UMQ dans le cadre de la campagne « Par respect pour notre démocratie, notre municipalité s'engage » pour faire cesser l'intimidation envers les élues/élus.

ADOPTÉE

2021-04-038 6.2 <u>EXO – TRANSFORMATION DES GARES DE L'ÎLE PERROT – APPUI DU SCÉNARIO 1</u>

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil fait partie des discussions avec exo et les autres villes de l'île Perrot quant à la transformation des gares existantes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil exige depuis de nombreuses années que la gare de Pincourt – Terrasse-Vaudreuil ait un accès plus sécuritaire pour ses usagers (tunnel ou passerelle);

CONSIDÉRANT QUE la gare actuelle de Pincourt – Terrasse-Vaudreuil favorise la mobilité active de ses usagers, que ce soit à pied ou à vélo;

CONSIDÉRANT QUE cette gare est un incitatif majeur pour les citoyens à résider à Terrasse-Vaudreuil;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture éventuelle de la gare de Pincourt – Terrasse-Vaudreuil augmenterait considérablement la circulation automobile sur l'autoroute 20 Est qui est déjà généralement engorgée jusqu'à l'intersection Cardinal-Léger;

CONSIDÉRANT QUE si cette gare devait être fermée, cela ajouterait plus de temps de trajet à ses usagers et découragerait l'utilisation de ce mode de transport;

CONSIDÉRANT QUE si cette gare devait être fermée, cela contribuerait à augmenter les gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'amélioration de l'autoroute 20 n'est pas dans le futur plan décennal du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QU'il y aura une augmentation substantielle de la population de l'île Perrot et du comté de Vaudreuil-Soulanges dans les 10 prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE la distance rapprochée entre les gares de Pincourt – Terrasse-Vaudreuil et Île-Perrot ne devrait pas être un facteur dans la décision d'exo car les trois gares de Pointe-Claire sont à moins de 2,3 km;

CONSIDÉRANT QUE la population de Pointe-Claire compte 33 714 citoyens contre 39 915 pour les populations combinées des Villes de Pincourt, de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, de L'Île-Perrot et la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

CONSIDÉRANT QUE ces coûts pour les améliorations de sécurité demandées sont attendus depuis longtemps et sont à la charge des contribuables des municipalités et des utilisateurs d'exo;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau et RÉSOLU UNANIMEMENT

D'APPUYER le Scénario 1 - Mise à niveau des deux gares existantes;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à exo, aux Villes de Pincourt, de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, de L'Île-Perrot, à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, à madame Marie-Claude Nichols, députée provinciale de Vaudreuil et monsieur Peter Schiefke, député de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

2021-04-039 7.1.1 <u>ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 663 / RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 637 - (RMH 330-2021)</u>

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

QUE soit adopté le Règlement numéro 663 intitulé :

« Règlement relatif au stationnement – RMH 330 ».

ADOPTÉE

2021-04-040 7.1.2 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT / COLLECTE ET TRANSPORT DES RÉSIDUS ORGANIQUES ET SERVICES COMPLÉMENTAIRES / 2021 / APPEL D'OFFRES REGROUPÉ 401-110-17-62

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2018-05-065 par laquelle le conseil municipal a octroyé un contrat aux Services Matrec inc. pour les services de collecte et transport des résidus organiques et services complémentaires, dans le cadre d'un regroupement, pour les années 2018, 2019 et 2020 avec options supplémentaires de renouvellement d'un an chacune pour les années 2021 et 2022;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la clause 15.02 de l'appel d'offres 401-110-17-62 produit par la Ville de Vaudreuil-Dorion, la Municipalité doit faire connaître son intention, par écrit, à l'adjudicataire si elle désire exercer une option de renouvellement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se prévaloir de l'option de renouvellement pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE chacune des villes parties à ce regroupement est responsable de l'attribution du contrat et de la gestion des opérations pour son territoire;

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault et RÉSOLU

QUE la Municipalité informe Services Matrec inc. qu'elle désire se prévaloir de l'option de renouvellement pour l'année 2021, aux mêmes termes et conditions prévus au contrat d'appel d'offres numéro 401-110-17-62.

ADOPTÉE

2021-04-041 7.2.1 <u>LISTE DES COMPTES</u>

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de deux cent quarante-sept mille quatre cent trois dollars et quatre-vingt-trois cents (247 403,83 \$).

ADOPTÉE

2021-04-042 8.1 <u>DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2020 / SCHÉMA DE COUVERTURE</u> <u>DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE</u>

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prescrit l'obligation, pour toute autorité locale chargée de l'application des mesures prévues au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de transmettre, au ministre de la Sécurité publique, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et ses projets pour la nouvelle année;

ATTENDU l'obligation, de chacune des municipalités, de fournir le rapport 2020 relatif au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert et RÉSOLU

D'ADOPTER le rapport annuel 2020 relatif au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

D'AUTORISER la transmission du rapport annuel 2020 à la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges afin qu'elle le transmette à la ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

2021-04-043 12.1 RENCONTRE DE DÉMARRAGE DE LA REFONTE DU RÉSEAU EXO - POSITIONNEMENT

CONSIDÉRANT la présentation par exo et ses partenaires liés au transport collectif, qui a eu lieu le vendredi 9 avril 2021;

CONSIDÉRANT l'importance du dossier et les impacts sur le transport actif, le transport par train, la venue prochaine du REM et les besoins de la population pour un service de transport adéquat;

CONSIDÉRANT l'étalement urbain et la croissance de la population dans l'ensemble des villes en périphérie de Montréal, incluant l'île Perrot;

CONSIDÉRANT QUE la table d'échange sur la mobilité dans le corridor de l'autoroute 20 entre l'île Perrot et Vaudreuil-Dorion réunissant les acteurs directement concernés ainsi que le ministère des Transports du Québec, a comme objectif, notamment, d'offrir un portrait des besoins en mobilité et de définir une vision commune pour la mobilité dans ce corridor;

CONSIDÉRANT QUE la population de l'île Perrot est de près de 40 000 personnes, soit le tiers de la population de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QU'exo ne prévoit pas de changement de tarification pour ses services sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges et que la planification de la refonte se fera en collaboration avec les partenaires régionaux et la population;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de l'île Perrot, soit Ville de L'Île-Perrot, Terrasse-Vaudreuil, Pincourt et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, souhaitent communiquer les enjeux concernant leur population ainsi que leurs attentes commune face à cette réforme;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc et RÉSOLU

DE DEMANDER à exo de prendre en considération les enjeux suivants dans leur réflexion et de les inclure dans le plan d'action qui découlera;

La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil :

- Appuie la démarche d'exo pour la planification de la refonte globale de son service;
- Assure sa collaboration active quant au développement du projet, dans l'intérêt de la population et de ses entreprises et organismes;
- Soutient que le transport collectif sur l'île Perrot doit être une priorité et que les services doivent être offerts dans les meilleurs délais, aux heures de pointe et à l'extérieur des heures de pointe ainsi que les weekends;
- Réitère que le projet d'autoroute 20 demeure crucial et urgent afin que la vision du transport collectif soit maximale;
- Souhaite que la vision des services de transport collectif inclus les services de bus, de bus sur demande, le train s'il y a lieu ainsi que le REM actuellement en construction;
- Convient qu'il est souhaitable d'éviter autant que possible la construction d'îlots de chaleur pour la création d'espaces de stationnement et privilégie un service de transport collectif performant et adéquat pour répondre aux besoins de la population et réduire l'impact environnemental ainsi que la pression journalière du trafic sur l'île Perrot;
- Invite la population, les entreprises et organismes à se prononcer lors de la consultation publique à venir par exo en 2021, sur l'île Perrot.

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2021-04-044 14. <u>LEVÉE DE LA SÉ</u>ANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

13 avril 2021 à 19 h 58.	
ADOPTÉE	
MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VA	UDREUIL
Michel Bourdeau Maire	
Lily Ducharme Greffière	

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du